La Brède ■ Montesquieu

Vous me parleriez de toute l'Europe, moi je vous parlerais de mon village de La Brède.

Ville de La Brède

Actualités d'Octobre 2013

Édito

La sécurité des personnes et des biens est une préoccupation quotidienne légitime des brédois et, par extension, de tous nos concitoyens, l'actualité assénée chaque jour par les médias ayant tendance à exacerber le sentiment d'insécurité.

Consciente de ce sentiment partagé par nombre d'entre vous, la Commune s'efforce d'améliorer la sécurité de tous dans les domaines de sa compétence.

C'est ainsi qu'elle a mis en place, depuis 1995, une police municipale chargée de surveiller la voie publique, les écoles et bâtiments publics mais aussi d'être présente sur le terrain auprès des administrés afin de les assister en cas de besoin et assurer une mission importante de prévention.

Dans le même sens, en août dernier, j'ai signé avec le Préfet délégué à la sécurité une convention de coordination entre la police municipale et les services de sécurité de l'Etat pour que la gendarmerie de Castres - Gironde, dont dépend la commune de La Brède, travaille en étroite collaboration avec notre police municipale.

La sécurité routière est aussi une préoccupation importante où beaucoup a été fait même si beaucoup reste à faire... Après un dramatique accident survenu au mois de septembre au carrefour des cinq chemins, j'ai demandé à nouveau au Conseil Général, dont c'est la compétence, de procéder aux aménagements de sécurisation nécessaires. Du côté de la Municipalité, nous aménageons progressivement les divers axes communaux afin que piétons, cyclistes et automobilistes partagent le domaine public en sécurité et dans un esprit de civisme. Plusieurs exemples en sont donnés dans ce bulletin.

Bâtonnier Michel Dufranc
Maire de La Brède

Voirie

Améliorer la sécurité

Afin de ralentir les véhicules sur les axes principaux de la Commune, de sécuriser leurs abords et améliorer ainsi la sécurité des usagers, plusieurs actions sont en cours :

Avenue du château : les travaux démarrent

Au cours du mois d'octobre, les travaux d'aménagement de l'avenue du château vont débuter par la création d'un giratoire au carrefour entre cette avenue et l'avenue Esprit des Lois. Ces travaux se dérouleront pendant les vacances scolaires pour gêner le moins possible les transports scolaires, puis se poursuivront jusqu'à la caserne des pompiers où le carrefour sera également sécurisé par l'installation d'un nouveau giratoire.

Avenue de l'Esprit des Lois

Afin de ralentir le trafic routier, la limite d'agglomération a été modifiée avenue de l'Esprit des Lois pour inclure le quartier de Cabiron dans le périmètre urbain de la commune. Soyez vigilants, la vitesse autorisée est désormais de 50km/h à partir du lieu-dit Cabiron.

Avenue du Reys et avenue de La Sauque

Des études sont en cours pour la sécurisation de ces deux avenues parmi les plus fréquentées de la commune. La réduction de la vitesse passera par l'installation de ralentisseurs et la sécurité des piétons et cyclistes par l'aménagement de cheminement doux protégés par des espaces verts ou des potelets dans les zones urbanisées, qui seront reliés au bourg dans une deuxième phase.

Carrefour des "cinq chemins"

Suite au drame survenu le mois dernier à ce carrefour de l'avenue du Peyret, connu pour sa dangerosité, Monsieur le Maire a écrit au Conseil Général, gestionnaire de cette départementale, afin que celui-ci prenne des mesures d'urgence de sécurisation et pour trouver des solutions plus pérennes (installations de ralentisseurs ou projet de rond-point...).

Allée Filleau

Une zone de limitation à 20 km/h va être prochainement mise en place. De plus, la rue sera à sens unique dans le sens bourg / boulangerie.

Jeunesse

Vacances d'octobre

Pendant les vacances scolaires, les structures municipales seront ouvertes au public :
- Du lundi 21 au 31 octobre, l'**accueil de loisirs municipal "les marmottes"** accueillera les enfants de 3 à 11 ans dans les locaux des établissements scolaires. Réservations à déposer en Mairie (dans l'urne à l'accueil).
- L'**Espace Jeunes** sera aussi ouvert du 21 au 31 octobre, pour les jeunes de 12 à 17 ans. Réservations auprès du directeur, Pierre DEBREYER, 05 56 78 43 82.

Les équipes d'animations préparent les programmes d'activités qui seront téléchargeables début octobre sur le site de la commune.

Pedibus

Depuis la rentrée, le pédibus a repris du service. Pour rappel, il permet aux enfants de rejoindre l'école à pied en toute sécurité en organisant un accompagnement par des adultes sur des « lignes » bien définies.
Basé sur le volontariat de parents d'élèves accompagnateurs, le système permet de réduire le recours à la voiture pour aller à l'école, de favoriser l'autonomie des enfants et... d'encourager la convivialité. Trois lignes sont en fonction actuellement : la ligne "Charles Cante", la ligne "Centre" et la ligne des "Muriers".
Plus d'informations sur :
www.labrede-montesquieu.fr/Le-pedibus-et-les-transports.html
Contact : Nathalie GIPOULOU - mail : ngipoulou.pedibus@orange.fr

Action Sociale

Quoi de neuf au CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale répond au quotidien aux besoins des brédoises et brédois en proposant des services et un accompagnement sur mesure. Bien que cet établissement public communal intervienne surtout auprès des personnes âgées ou handicapées, toute personne rencontrant des difficultés passagères peut demander l'aide du CCAS.
Par ailleurs, diverses aides financières sont délivrées sous conditions de ressources. N'hésitez pas à vérifier auprès du service si vous pouvez en bénéficier.

- Aides aux familles brédoises

Le CCAS peut participer aux **frais d'inscription aux associations brédoises pour les enfants de moins de 18 ans.** Pour vérifier les conditions d'éligibilité, contactez le CCAS.
Concernant les séjours municipaux, une aide financière équivalente à 50 % ou à 80 % du coût du séjour peut aussi être accordée en fonction du quotient familial. Cette aide est attribuée par enfant et cumulable avec les bons vacances de la CAF.

- Aide à la formation « Premiers secours »

Le CCAS prend en charge la totalité du coût de la formation dispensée au Centre de Secours de La Brède. Il suffit de contacter le CCAS pour l'inscription. Cette aide est destinée aux enfants de moins de 18 ans.

- Info retraite :

A partir du 1er janvier 2014, les retraites complémentaires ARRCO et AGIRC (ainsi que les pensions de réversion) seront versées chaque mois, et non plus chaque trimestre.

CCAS de La Brède
Aurélie QUERO
Mairie, 1 place Saint Jean d'Etampes - 33650 LA BREDE
05 57 97 76 92 - ccas@labrede-montesquieu.com

A vos agendas

19 et 20 octobre

17e Week-end Portes Ouvertes en Graves

« Les Graves font leur cirque » 70 châteaux vous reçoivent... Dégustations, explications, expositions, jeux, restauration... Il y en a pour tous les goûts !
Les Châteaux de La Brède vous donnent rendez-vous : chasse aux trésors pour les enfants au château La Perrucade, invitation à l'art du cirque au château Méric, dégustations de vrais produits du terroir château Picot, producteur de canards château Lassalle, repas du rugbyman (avec l'USB Rugby) au château Haut Reys, etc.
Tout un programme de festivités à découvrir sur **http://www.vins-graves.com**

Dimanche 27 octobre

Croisière des bons vins

Ils étaient plus de 800 coureurs en 2012, rejoignez-les cette année pour la 12ème édition de la Croisière des bons vins.
Au programme, les Galopins Brédois vous proposent 2 courses de 6,5 et 17 km dont le départ est donné à 10h00 devant l'entrée du stade André Mabille (avenue de la Sauque).
Traversée de 8 propriétés viticoles avec dégustation de crus locaux. Une randonnée pédestre est également organisée avec un départ à 9h30. Restauration sur place organisée par le Comité des Fêtes.
Renseignements - inscriptions en ligne sur http://www.lesgalopinsbredois.com

Une "M.A.M" à La Brède

La première Maison d'Assistantes Maternelles a ouvert ses portes cette été à La Brède. Comme son nom l'indique, une "MAM" est un regroupement d'assistantes, titulaires d'un agrément. Entre crèche et nounou, cette structure accueille des enfants au sein d'une maison et non plus à leur domicile respectif. Leurs employeurs restent les parents des enfants confiés.
Après plusieurs années d'expériences en crèche, Mélissa Cami-Debat et Mélissa Georges ont ainsi créé la maison Ma'Méli Mélo, au 13 D, chemin de la Chicane à La Brède.
Elles accueillent déjà 7 enfants dans cette maison qui leur est entièrement consacrée.

© Suzy Vierge

A la rencontre des barons et baronnes de La Brède

Le Théâtre Masqué et les Lames de Montesquieu

Samedi 14 septembre, le public a traversé les siècles au château de La Brède grâce à de nombreuses animations et reconstitutions historiques, découvrant tour à tour les familles de La Lande, de Pesnel, de l'Isles et de Secondat, **dont les armes constituent le blason de La Brède.**
Pour retracer 300 ans de baronnie, la Municipalité et le Cercle des Amis de Montesquieu avaient invité plusieurs troupes théâtrales afin de revisiter l'époque médiévale et la guerre de cent ans, les guerres de religion ou encore le temps de Louis XIII et de ses mousquetaires.

Remise du prix littéraire

Et pour mieux comprendre ces seigneurs de La Brède, Monique Brut a évoqué leur histoire. Passionnée de Montesquieu, elle a en effet récolté au fil de ses recherches de nombreux documents sur les ancêtres maternels du philosophe. Elle a ainsi remonté le temps et étudié la baronnie de La Brède depuis le moyen âge.

Cette histoire... ou plutôt ces histoires, elle les raconte dans son nouveau livre "Les seigneurs de La Brède" qu'elle dédicacera en novembre à l'occasion du Salon des arts.

Cette journée a aussi été l'occasion de remettre le prix littéraire 2013 aux traducteurs du livre "Journal d'un voyage à travers la France" de Sophie Von La Roche, écrivain du 18e siècle.

Cette année, les festivités brédoises seront décidément toutes "arrosées", la pluie étant venue quelque peu perturber la fin de cette manifestation. Saluons la troupe Histod'arm qui a joué malgré les averses et le concert renaissance de l'Ensemble Estampie donné sous chapiteau.

La troupe Histod'arm

Et bravo à tous les bénévoles et les brédois présents en costumes d'époque pour cette occasion. L'équipe d'organisation, enchantée par cette expérience, fourmille déjà d'idées pour l'année prochaine !

Retrouvez toutes les photos de cette journée sur www.labrede-montesquieu.fr et sur www.facebook.com/VilledeLaBrede

La compagnie Fortress Combat

Une famille à l'honneur

Samedi 7 septembre, le Maire a remis la médaille de la famille, échelon Argent, à Madame de BELIZAL, mère de six enfants et a félicité les deux parents pour leur dévouement.

70 ans du lycée de la Sauque

Samedi 21 septembre, le lycée de La Sauque a fêté ses 70 ans. Fondé en 1943, le domaine a d'abord accueilli le centre de vacances des coqs rouges avant de devenir la même année un ensemble scolaire.

Anciens et nouveaux élèves s'étaient réunis autour de l'équipe enseignante et de Monseigneur Jean-Pierre Ricard qui a célébré une messe d'action de grâces en plein air. Visite de l'établissement, expositions photos, spectacle et banquet ont ponctué cette journée.

Brèves

Inscriptions sur les listes électorales

Les citoyens ont jusqu'au 31 décembre 2013 pour que leur demande d'inscription ou de modification soit prise en compte.

Les personnes ayant déménagé au cours de l'année sont particulièrement concernées par cette démarche. Les jeunes fêtant leurs 18 ans en cours d'année sont quant à eux inscrits d'office. Il leur est toutefois conseillé de vérifier que leur inscription a bien été effectuée en mairie.

Pour s'inscrire, remplir le document Cerfa disponible en mairie ou sur **www.labrede-montesquieu.com**, présenter ou envoyer en Mairie ce document dûment rempli, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une copie de votre pièce d'identité.

Renseignements :
contacter Céline PIRES, service Elections,
Mairie de La Brède 05 57 97 76 99

Collecte des déchets verts et encombrants

Mardi 22 octobre pour les déchets verts et Jeudi 24 octobre pour les encombrants.

Inscriptions avant 16 h, (la veille de la collecte), déchets verts limités à 1m³ par foyer.
Par téléphone (appel gratuit) : 0 805 020 002
Par internet :
dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com
et encombrants.montesquieu@groupenicollin.com

Plus d'infos sur www.cc-montesquieu.fr

Reconnaissance de catastrophe naturelle

Monsieur le Maire a déposé auprès de la préfecture des demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les dommages causés par les mouvements différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour l'année 2012 :

- Un **premier dossier** en vue de l'obtention d'un arrêté couvrant la période du 1er mai au 1er octobre 2012.
- Puis **un second dossier suite au rejet de la première demande,** pour la période du 1er janvier au 31 mars 2012 au vu du rapport géotechnique de Météo France transmis par le ministère de l'intérieur faisant état d'une sécheresse hivernale.

Monsieur le Préfet de la Gironde vient d'informer la Mairie que **la commission interministérielle du 18 juillet 2013 a également refusé le classement en état de catastrophe naturelle de la commune de La Brède pour cette nouvelle période, estimant que les critères n'étaient toujours pas réunis, alors même que les communes limitrophes de Cadaujac, Martillac et Léognan en ont bénéficié** (arrêté ministériel du 29 juillet 2013).

Le Maire a donc déposé un recours gracieux contre cet arrêté auprès des Ministres concernés.
En cas de rejet de celui-ci, le Maire pourrait engager un recours contentieux devant le tribunal administratif.
Concernant les inondations du 20 juin 2013, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été déposée et a également fait l'objet d'une décision négative. Le Maire a là aussi déposé un recours gracieux.

Lutte contre le frelon asiatique

Avec l'arrivée de l'automne, les nids de frelons asiatiques seront plus facilement repérables. Vous pouvez signaler en Mairie l'existence d'un nid.

La destruction de la colonie, des larves et du nid est la meilleure méthode pour éviter la prolifération du frelon asiatique.

Cette destruction n'est pas simple et la plus grande prudence est nécessaire. Seules des personnes habilitées et correctement équipées doivent agir sur le terrain. Les services administratifs de la mairie vous mettront en contact avec des intervenants.

Tribunes Libres

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3 500 habitants.

La Brède Ensemble

Les travaux de restructuration du Collège Montesquieu ont commencé. Il est regrettable que ce projet, qui relève de la compétence du Conseil Général, n'ait pas anticipé comme elles auraient dû l'être les contraintes liées à l'éducation physique et sportive.

Si des travaux ont été prévus sur l'aire sportive couverte, celle-ci restera notablement sous-dimensionnée et les gymnases municipaux voisins continueront à être utilisés pour les cours d'EPS, la commune assurant seule toutes les charges de fonctionnement.

Il reviendra en outre à la commune, d'investir des sommes importantes afin d'assurer la sécurisation des abords du collège lors des travaux d'aménagement de l'avenue Capdeville qui sont prévus pour être réalisés en fin de chantier.

La Brède aux citoyens

Les abords du collège

Pour des raisons de fermeture de parking intérieur (27 mois de travaux dans l'établissement), le personnel du collège se voit dans l'obligation de garer son véhicule à l'extérieur. Chacun peut constater les problèmes de stationnement et de circulation à certains horaires, ainsi que la difficulté à cheminer sur les trottoirs.

Nous aurions pu apporter notre contribution et des propositions si une commission s'était réunie et si nous y étions conviés. Ce ne fut pas le cas.

L'anticipation et la concertation auraient pu permettre de trouver une solution satisfaisante.

laplante • www.laplante.fr • Tél. : 05 56 97 15 05

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède
Directeur de publication : Michel Dufranc • Rédaction : Service communication • Photos : Mairie • Impression : Laplante à Mérignac • Tirage à 1900 exemplaires
Document imprimé avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés durablement • Ne pas jeter sur la voie publique • Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1, place Saint-Jean-d'Étampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex • Tél. : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
Courriel : contact@labrede-montesquieu.com • Site web : www.labrede-montesquieu.fr